

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ASSURANCE-EMPLOI : LES GESTES DOIVENT SUIVRE LES PAROLES

Montréal, le 17 novembre 2022 – Le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) tient à rappeler au gouvernement son engagement de présenter une réforme de l'assurance-emploi et de prolonger les prestations de maladie de 15 à 26 semaines.

« Le gouvernement s'était engagé à présenter un plan de réforme de l'assurance-emploi au début de l'hiver. Je ne sais pas pour vous, mais moi, je sens que l'hiver est pas mal arrivé! », a déclaré Pierre Céré, porte-parole du CNC. « Pourtant, il n'y avait rien dans l'énoncé économique, et toujours rien maintenant. La résignation est un luxe que les travailleurs et travailleuses ne peuvent pas se permettre, mais l'action doit venir, particulièrement à l'approche d'une récession ».

Le Conseil national des chômeurs et chômeuses demande au gouvernement d'aller de l'avant avec une réforme élargissant la couverture et améliorant les protections. Les paramètres désuets et inéquitable de l'assurance-emploi ne peuvent plus durer.

« Les électeurs et électrices ont voté en 2021 en majorité, à plus de 60%, pour des partis avec une plateforme favorable à la réforme progressiste de l'assurance-emploi. C'est un mandat fort, qui demande des résultats immédiats. Il n'y a ainsi aucune nécessité de ménager les conservateurs, menés par un chef qui souhaite démanteler le filet social, et dont les gesticulations du caucus québécois sur la prolongation des prestations de maladie atteignent des records en matière d'hypocrisie », a poursuivi le porte-parole. « S'il y a montée de la droite et d'un discours visant la déstructuration des politiques d'État, il ne faut pas tenter de le ménager, mais bien répondre avec encore plus de vigueur ».

-30-

Source :

Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

Informations :

Pierre Céré, porte-parole, cell. : 514-606-4074

Courriel : cnc@lecnc.com